L'ABEILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS--SUPPLEMENT.

Bureau--rue de Chartres No. 73. NOUVELLE ORLEANS, 4 SEPTEMBRE, 1883. 56eme Anne

Ventes pour Taxes d'Etat, de proprietes Foncieres

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES —PAROISSE D'ORLEANS DEUXIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le 8ème jour de Septembre, A. D. 1883, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et de la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes assessées dans l'année 1880, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de Décembre, 1880, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

GROSJEAN, J. O.—Taxe de 1880, montant à $5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Hôpital, Derbigny et Claiborne, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 203; le dit lot No. 17 mesure 21 pieds de face à la rue Ursulines sur 180 pieds de profondeur.

GONZALES, F. A.—Taxe de 1880, montant à $12 85
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Claiborne, Derbigny et Ursulines, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 205, le dit lots Nos. 5 et 6 forment l'encoignure des rues Hopital et Claiborne et mesurent 35 pieds de face à la rue Hôpital sur 80 pieds de profondeur.

GUILLEMINE, Suc. de LOUIS A.—Taxe de 1880, montant à $51 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par la rue Chartres, le Passage de la Bourse, et les rues Canale et Douane, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 83; le dit lot No. 12 mesure 21 pieds de face à la rue Chartres sur 96 pieds de profondeur.

GUYOL, T.—Taxe de 1880, montant à $1 20
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, et les rues Gayoso, Salcedo et Toulouse, désignés comme lots Nos. 12 à 15 de l'ilet No. 402, les dits lots Nos. 12 à 15 mesurent 128 pieds de face à la Promenade Carondelet sur 104 pieds de profondeur.

GELE, JEAN M., et JEAN GAZARRE—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par la rue Virginie, le chemin de la Metairie, et l'Avenue Bienville, formant un triangle, désigné comme ilet No. 601.

HARRISON, BENJAMIN S.—Taxe de 1880, montant à $6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Douane, Bienville, Murat et Olympia, désigné comme l'ilet No. 590, le dit ilet No. 590 mesure 259 pieds sur 319 pieds.

HARRISON, Mme B. S.—Taxe de 1880, montant à $21 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Quartier, Rocheblave et Dorgenois, désigné comme le lot No. 3 de l'ilet No. 318, le dit lot No. 3 mesure 76 pieds de face à la rue Esplanade traversant à la rue Quartier, sur 200 pieds de profondeur.

HAGGETT, JOSEPH H.—Taxe de 1880, montant à $12 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, St Pierre, Villeré et Robertson, désigné comme le lot No. 5 de l'ilet No. 181, le dit lot No. 5 mesure 28 pieds 5 pouces de face à la rue Orléans sur 57 pieds de profondeur.

HACKER, WILLIAM EUGENE—Taxe de 1880, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Roman et Prieur, désigné comme le lot No. 19 de l'ilet No. 256, le dit lot No. 19 mesure 26 pieds de face à la rue Dumaine sur 80 pieds de profondeur.

HAINS, Mme. H.—Taxe de 1880, montant à $4 77
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Dumaine, Johnson et Prieur, désigné comme le lot No. 8 de l'ilet No. 254, le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 110 pieds de profondeur.

HACKER, EUGENE.—Taxe de 1880, montant à $1 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Philippe, Dumaine, Johnson et Galvez, désignés comme les lots Nos. 17 et 18 de l'ilet No. 266, le dit lot No. 17 mesure 25 pieds de face à la rue St. Phillippe sur 100 pieds de profondeur; le lot No. 18 mesure 62 pieds de face à la rue St. Phillippe sur 159 pieds de profondeur.

HEARY, WILLIAM—Taxe de 1880, montant à $1 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par l'Avenue Hagan et les rues Douane, Rendon et Canal, désignés comme les lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 452, les dits lots Nos. 1 et 2 forment l'encoignure de l'Avenue Hagan et de la rue Douane et mesurent 70 pieds de face à l'Avenue Hagan sur 112 pieds de profondeur.

HERO, ANDREW Jr.—Taxe de 1880, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Toulouse, Robertson et Claiborne, désigné comme le lot No. 8 de l'ilet No. 192, le dit lot No. 8 mesure 25 pieds de face à la rue St. Louis sur 104 pieds de profondeur.

HEYDEL, ALPH. A.—Taxe de 1880, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, St. Phillippe, Rendon et Lopez, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 433, le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Ursulines sur 100 pieds de profondeur.

HEYDEL, ALPH. A.—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Lopez, Rendon et St. Phillippe, désigné comme le lot No. 7 de l'ilet No. 433, le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues Ursulines et Lopez et mesure 30 pieds de face à la rue Ursulines sur 100 pieds de profondeur.

HORNER, JOSEPH P. et ALS.—Taxe de 1880, montant à $18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters Clinton, Douane et Bienville, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 4, le dit lot No. 12 mesure 25 pieds de face à la rue Peters sur 75 pieds de profondeur d'un coté et 69 pieds de l'autre côté.

HORNER, JOSEPH P. et ALS.—Taxe de 1880, montant à $12 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par le Passage de la Bourse, et les rues Chartres, Douane et Bienville, désigné comme le lot No. 18 de l'ilet No. 86; le dit lot No. 18 mesure 32 pieds de face à Passage de la Bourse sur 32 pieds de profondeur.

HORNER, JOSEPH P. et ALS.—Taxe de 1880, montant à $16 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par le Passage de la Bourse et les rues Chartres, Douane et Bienville, désigné comme le lot No. 19 de l'ilet No. 86, le dit lot No. 19 mesure 32 pieds de face au Passage de la Bourse sur 54 pieds de profondeur.

HYAMS, ISAAC S.—Taxe de 1880, montant à $1 45
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Bienville et les rues Clark, Génois et Douane, désignés comme lots Nos. 5 à 8 de l'ilet No. 477; les dits lots 5 à 8 forment l'encoignure de l'avenue Bienville et la rue Clark, et mesurent 136 pieds de fa à l'avenue Bienville sur 102 pieds de profondeur.

HANLON, JOHN.—Taxe de 1880, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Liberté, Quartier, Marais et Esplanade, désigné comme le lot No. 5 de l'ilet No. 143, le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Liberté et Quartier et mesure 27 pieds de face à la rue Liberté sur 75 pieds de profondeur.

HUGOUT, AUGUSTE—Taxe de 1880, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Quartier, Hopital, Dorgenois et Rocheblave, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 319, le dit lot No. 12 mesure 24 pieds de face à la rue Quartier sur 104 pieds de profondeur.

HYAMS, HERITIERS DE H. M.—Taxe de 1880, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Miro, Canale et Douane, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 276, le dit lot No. 10 mesure 25 pieds de face à la rue Galvez sur 120 pieds de profondeur.

HYAMS, HERITIERS DE H. M.—Taxe de 1880, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Galvez, Miro, Canale et Douane, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 276, le dit lot No. 11 mesure 25 pieds de face à la rue Galvez sur 120 pieds de profondeur.

HYAMS, HERITIERS DE H. M.—Taxe de 1880, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Galvez, Miro, Canale et Douane, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 276, le dit lot No. 12 mesure 25 pieds de face à la rue Galvez sur 120 pieds de profondeur.

HYAMS, HERITIERS DE H. M.—Taxe de 1880, montant à $8 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Canale, Miro et Douane, désignés comme les lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 276 les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent, chaque, 45 pieds de face à la rue Galvez sur 1[illegible]4 pieds de profondeur, le lot No. 13 formant l'encoignure des rues Galvez et Canale.

HYAMS, HERITIERS DE H. M.—Taxe de 1880, montant à $3 00
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane, Salomon, St. David et l'avenue Bienville, désignés comme le lot de l'ilet No. 557, les dits lots forment l'encoignure des rues Douane et Salomon et mesurent 122 pieds de face à la rue Douane sur 214 pieds de profondeur.

HYAMS, HERITIERS DE H.—Taxe de 1880, montant à $3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, borné par les rues Pierce, avenue Carrollton, Toulouse et St. Louis, désigné comme l'ilet No. 527.

HOPKINS, Veuve HENRY.—Taxe de 1880, montant à $30 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rempart, Bassin, Douane et Bienville, désigné comme le lot No. 5 de l'ilet No. 1[illegible]5, le dit lot No. 5 mesure 28 pieds de face à la rue Rempart sur 128 pieds de profondeur.

HOLMES, Mme LUTHER—Taxe de 1880, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues St. David, Avenue Carollton, St. Pierre et Toulouse, désigné comme le lot No. 19 de l'ilet No. 541.

HOLT, ALFRED—Taxe de 1880, montant à ....$24 [illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, bornée par la rive Gauche du Bayou St Jean rue St. Philippe, chemin de la Metairie et la rue des Ursulines, désignée comme ilet No. 468, la dite portion de terre mesure 22[illegible] pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de 2 520 pieds.

HYAMS, HERITIERS DE H.—Taxe de 1880, montant à $1 50
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, Salomon, Ste. Anne et Orléans, désigné comme une portion de l'ilet No. 551, la dite portion de terre mesure 240 sur 128 pieds.

HYAMS, HERITIERS DE H.—Taxe de 1880, montant à $3 00
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues St. David, Salomon, Toulouse et St. Louis, désigné comme la moitié de l'ilet No. 554.

HYAMS, HERITIERS DE H. M.—Taxe de 1880, montant à $3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Napoleon, Alexandre, Ste. Anne et Orléans, désigné comme l'ilet No. 572.

INGRAM, GEORGE—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Scott, avenue Taylor, St. Pierre et Orléans, désigné comme l'ilet No. 902.

INGRAM, GEORGE—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Scott, avenue Taylor, Ste. Anne et Orléans, désigné comme l'ilet No. 903.

IMBERT, THEOPHILE—Taxe de 1880, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Rocheblave, Ste. Anne et Dorgenois, désigné comme le lot No. 4 de l'ilet No. 324, le dit lot No. 4 mesure 25 pieds de face à la rue Orléans sur 104 pieds de profondeur.

IMBERT, THEOPHILE.—Taxe de 1880, montant à $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Rocheblave, Orléans et Dorgenois, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 324, le dit lot No. 5 mesure 25 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 104 pieds de profondeur.

IMBERT, T.—Taxe de 1880, montant à $5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Roman, chemin du Bayou, Quartier et Hopital désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 233, le dit lot No. 10 mesure 31 pieds de face à la rue Prieur sur 64 pieds de profondeur.

INSURANCE UNION COMPANY—Taxe de 1880, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Live Oak, Septième, White et Ursulines, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 352, le dit lot No. 5 mesure 64 pieds de face à la rue Live Oak sur 106 pieds de profondeur.

JANETTI, C.—Taxe de 1880, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, promenade Carondelet et St. Louis, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 241, le dit lot No. 13 mesure 14½ pieds de face à la rue Roman, sur 127 pieds de profondeur.

JORDAN, MARY A.—Taxe de 1880, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Marais, Douane et Bienville, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 150; le dit lot No. 14 mesure 24 pieds de face à la rue Villeré sur 64 pieds de profondeur.

JUSTAMOND, Mme A. H.—Taxe de 1880, montant à 70c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olympia, St. Patrick, Conti et St. Louis, désignés comme 2 lots de terre, dans l'ilet No. 601, les dits 2 lots de terre mesurent 43 pieds de face à la rue Olympia sur 157 pieds de profondeur.

JOHNSTON, WILLIAM—Taxe de 1880, montant à $2 10
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Bienville, et les rues Lopez, Rendon et Douane, désignés comme lots Nos. 3 à 9 de l'ilet No. 424; les dits lots Nos. 3 à 9 mesurent 217 pieds de face à l'Avenue Bienville sur 102 pieds de profondeur.

JOHNSTON, WILLIAM—Taxe de 1880, montant à 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rendon, Lopez, l'Avenue Bienville, et la rue Douane, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 424, les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 62 pieds de face à la rue Rendon sur 102 pieds de profondeur.

JOHNSTON, WILLIAM—Taxe de 1880, montant à $2 10
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane et Rendon, l'Avenue Bienville et la rue Lopez, désignés comme lots Nos. 14 à 20 de l'ilet No. 424, les dits lots Nos. 14 à 20 mesurent 217 pieds de face à la rue Douane sur 102 pieds de profondeur.

JOHNSTON, WILLIAM—Taxe de 1880, montant à 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lopez, Rendon, l'Avenue Bienville, et la rue Douane, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'ilet No. 424, les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 62 pieds de face à la rue Lopez sur 102 pieds de profondeur.

JOURDAIN, Mme J. V.—Taxe de 1880, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Broad, White et Ste. Anne désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 356, le dit lot No. 6 mesure 145 pieds de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur.

JUSTAMONTE, ANNE H.—Taxe de 1880, montant à 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bernadotte, St. Patrick, St. Pierre et Toulouse, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 607, les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 30 pieds de face à la rue Bernadotte sur 150 pieds de profondeur.

KELLY, JAMES—Taxe de 1880, montant à $3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par le Canale Carondelet, et les rues White, Dupré et Conti, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'ilet No. [illegible], les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent, chacun, 30 pieds de face au Canal Carondelet sur 107 pieds de profondeur.

KUSSHEON, VEUVE CHARLES—Taxe de 1880, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Canal, Scott, Pierce et Douane, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 354, le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Canal sur 110 pieds de profondeur.

KEARNEY, EDWARD—Taxe de 1880, montant à $9 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Murat, Olympia, Canal et Douane, désigné comme l'ilet No. 597, le dit ilet No. 597 mesure 315 pieds sur 314 pieds.

KELLERMAN, E. H. BOEGLIN—Taxe de 1880, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Tonti, Promenade Carondelet et St. Pierre, désigné comme le lot No. 13 de l'ilet No. 309, le dit lot No. 13 mesure 28 pieds de face à la rue Rocheblave sur 115 pieds de profondeur.

KELLERMAN, E. H. BOEGLIN—Taxe de 1880, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Tonti, Promenade Carondelet et St. Pierre, désigné comme le lot No. 14 de l'ilet No. 309, le dit lot No. 14 mesure 28 pieds de face à la rue Rocheblave sur 115 pieds de profondeur.

KIEFFER, JOHN et JOS.—Taxe de 1880, montant à 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Conti, Rendon et Lopez, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 426, les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 60 pieds de face à la rue St. Louis sur 100 pieds de profondeur.

KROW, JOHN—Taxe de 1880, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Derbigny, Canal et Dumaine, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 217, le dit lot No. 16 mesure 25 pieds de face à la rue Roman sur 145 pieds de profondeur.

KUHLER, STEPHEN—Taxe de 1880, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Orléans, Johnson, Prieur et St. Pierre désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 252, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Orléans et Johnson et mesure 48 pieds de face à la rue Orléans sur 57 pieds de profondeur.

KUHLER, STEPHEN—Taxe de 1880, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Pierre, Johnson, Prieur et Orléans, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 252, le dit lot No. 2 forme l'encoignure des rues St. Pierre et Johnson et mesure 17 pieds de face à la rue St. Pierre sur 57 pieds de profondeur.

KUNTZE, VEUVE RUDOLPHE—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Ste. Anne, Prieur et Johnson, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 253, le dit lot No. 18 mesure [illegible] pieds de face à la rue Orléans sur [illegible] pieds de profondeur.

LACROIX, FRANCOIS—Taxe de 1880, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Genois, Télémaque, Toulouse et St. Louis, désigné comme l'ilet No. 463.

LACROIX, FRANCOIS—Taxe de 1880, montant à 60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, bornée par les rues Toulouse, Télémaque, Genois et St Pierre désignée comme une portion de terre, de l'ilet No. 464 et forme l'encoignure des rues Toulouse et Télémaque.

LACOSTE, J.—Taxe de 1880, montant à 70c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Olympia, St. Patrick et Conti, désignés comme 2 lots dans l'ilet No. 601, les dits deux lots de terre mesurent 40 pieds de face à la rue St. Louis sur 111 pieds de profondeur.

LECONTE, J. B. et B. G.—Taxe de 1880, montant à $16 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Rempart, Conti et St. Louis, désigné comme le lot No. 4 de l'ilet No. 96; le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur 64 pieds de profondeur.

LEE, THOMAS B.—Taxe de 1880, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Bernadotte, St. Antoine et Douane, désigné comme le lot No 1 de l'ilet No. 614, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Bienville et Bernadotte et mesure 30 pieds de face à la rue Bienville sur 120 pieds de profondeur.

LAVIGNE, ADELE—Taxe de 1880, montant à $16 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Dumaine et St. Philippe, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No 76 le dit lot No. 3 mesure 64 pieds de face à la rue Bourbon sur 128 pieds de profondeur.

LAMBERT, CHARLES—Taxe de 1880, montant à $18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Rempart, Dumaine et Ste. Anne, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 114; le dit lot No. 2 mesure 50 pieds de face à la rue St. Claude sur 120 pieds de profondeur.

LAMOTHE, DESIREE—Taxe de 1880, montant à $6 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Liberté, Dumaine et St Philippe, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No 128, le dit lot No 14 mesure 60 pieds de face à la rue St. Claude sur 138 pieds de profondeur.

LAVIGNE, LEON—Taxe de 1880, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Philippe, Roman, Dumaine et Prieur, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 236, le dit lot No. 9 mesure 33 pieds de face à la rue St. Philippe sur 109 pieds de profondeur.

LACROIX, MARIE F.—Taxe de 1880, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Orléans, Ste. Anne, Johnson et Galvez désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 268, le dit lot No. 10 mesure [illegible] pieds de face à la rue Orléans sur 78 pieds de profondeur.

LATOUR, Mme. ZEPHRINE.—Taxe de 1880, montant à $9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Rocheblave et Tonti désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 313, le dit lot No. 13 mesure 38 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 87 pieds.

LAMARQUE, JEAN—Taxe de 1880, montant à $1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, St. Pierre et l'Avenue Carrollton, et la rue St. David désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 512, la dite portion de terre mesure 74 pieds de face à la rue Orléans sur 651 pieds de profondeur.

LAMOTHE, Mme. A.—Taxe de 1880, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Ursulines, St. Philippe, Dauphine et Bourbon, désigné comme le lot No. 14 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 14 mesure 42 pieds de face à la rue Ursulines sur 90 pieds de profondeur.

LAVIGNE L. ET M. A PERRILIAT—Taxe de 1880, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hopital, Ursulines, Derbigny et Claiborne désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 203, le dit lot No. 6 mesure 15 pieds de face à la rue Hopital sur 100 pieds de profondeur.

LAVIGNE L. ET M. A PERRILIAT—Taxe de 1880, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hopital, Ursulines, Derbigny et Claiborne, désigné comme le lot No. 7 de l'ilet No. 203, le dit lot No. 7 mesure 15 pieds de face à la rue Hopital sur 100 pieds de profondeur.

LACROIX, F. A.—Taxe de 1880, montant à ....$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Miro, Tonti, Quartier et Hopital, désigné comme le lot No. 2 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 2 mesure [illegible] pieds de face à la rue Miro sur 200 pieds de profondeur.

LAUCK, B. W.—Taxe de 1880, montant à ....$[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hopital, Tonti, Quartier et Rocheblave, désigné comme le lot No. 3 de l'ilet No. 16, le dit lot No. 3 mesure 66 pieds de face à la rue Hopital sur 123 pieds de profondeur.

L'HOTE GEORGE et CELESTIN—Taxe de 1880, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Liberté, Marais, St. Louis et Toulouse, désigné comme le lot No. 11 de l'ilet No. 151, le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Liberté sur 120 pieds de profondeur.

L'HOTE GEO et CELESTIN—Taxe de 1880, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Marais, St. Louis et Toulouse, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 153, le dit lot No. 12 mesure 26 pieds de face à la rue Liberté sur 102 pieds de profondeur.

L'HOTE, GEO. et CELESTIN—Taxe de 1880, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Liberté, Marais, St. Louis et Toulouse, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 153, le dit lot No. 13 mesure 27 pieds de face à la rue Liberté sur 83 pieds de profondeur.

LEE, THOMAS.—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Bernadotte, Bienville, St. Antoine et Douane, désigné comme le lot No. 2 de l'ilet No. 614, le dit lot No. 2 mesure 29 pieds de face à la rue Bernadotte sur 151 pieds de profondeur.

LEE, THOMAS B.—Taxe de 1880, montant à $1 80
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane, Bienville St. Antoine et Bernadotte désignés comme les lots Nos. 6 à 11 de l'ilet No. 614, les dits lots Nos. 6 à 11 mesurent, chaque 30 pieds de face à la rue Douane sur 120 pieds de profondeur.

LEE, THOMAS B.—Taxe de 1880, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Bienville, Douane et Bernadotte, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 614; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue St. Antoine sur 120 pieds de profondeur.

LEE, THOMAS B.—Taxe de 1880, montant à $3 60
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Bienville, St Antoine, Douane et Bernadotte, désignés comme les lots No. 17 à 22 de l'ilet No. 614; les dits lots Nos. 17 à 22 mesurent, chacun, 30 pieds de face à la rue Bienville sur 120 pieds de profondeur.

LEWIS, B & A.—Taxe de 1880, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Robertson, St. Pierre et Orléans, désigné comme le lot No. 2 de l'ilet No. 194, le dit lot No. 2 mesure 27 pieds de face à la rue Claiborne sur 100 pieds de profondeur.

LEVASSEUR, F.—Taxe de 1880, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, promenade Carondelet et St. Louis, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 241; le dit lot No. 12 mesure 14½ pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 127 pieds.

LEVASSEUR, F.—Taxe de 1880, montant à $1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par le Bayou St. Jean avenue Hagan, les rues Ste. Anne, et Dumaine, désigné comme une portion de l'ilet No. 462, la dite portion de terre mesure 30 pieds de face au Bayou St. Jean sur 106 pieds de profondeur.

LEBESQUE, A.—Taxe de 1880, montant à $1 26
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, St. Pierre, Rocheblave et Dorgenois, désigné comme le lot No. 4 de l'ilet No. 325; le dit lot No. 4 mesure 27 pieds de face à rue Orléans sur 114 pieds de profondeur.

LEBLANC, Mme. E.—Taxe de 1880, montant à $4 80
Sept (7) certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, formant un triangle, et borné par les rues St. Pierre, Toulouse, Bernadotte et St Patrick, désignés comme lots Nos 4 à 10 de l'ilet No. 607; les dits lots Nos. 4 à 9 mesurent chaque, 31 pieds de face à la rue St. Pierre sur 122 pieds de profondeur; le lot No. 10 forme l'encoignure des rues St. Pierre et Bernadotte et mesure 31 pieds de face à la rue St. Pierre sur 122 pieds de profondeur.

LEBESQUE, F.—Taxe de 1880, montant à $9 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Ursulines et St. Philippe, désigné comme le lot No. 3 de l'ilet No. 84 le dit lot No. 3 mesure 14 pieds de face à la rue Dauphine sur 127 pieds de profondeur.

LEONHARDT, LOUIS.—Taxe de 1880, montant à ....$1 [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Washington et les rues St. Jean, Dupré et White, désignés comme les lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 379, le dit lot No. 9 mesure 32 pieds 3 pouces de face à l'Avenue Washington sur une profondeur de 177 pieds 4 pouces d'un coté sur 182 pieds 2 pouces de l'autre coté le lot No. 10 mesure 32 pieds 4 pouces de face à l'Avenue Washington sur une profondeur de 182 pieds d'un coté sur 187 pieds de l'autre coté.

LIVINGSTON, JAMES.—Taxe de 1880, montant à ....$[illegible]
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par l'Avenue Hagan et les rues Rendon, Douane et Canal, désignés comme les lots Nos. 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'ilet No. 452, les dits lots Nos. 5 et 7 mesurent [illegible] pieds de face à l'Avenue Hagan sur [illegible] pieds de profondeur, les dits lots Nos. 7 à 16 forment l'encoignure de l'Avenue Hagan et la rue Canal et mesurent [illegible] pieds de face à l'Avenue Hagan sur 84 pieds de profondeur le lot No. 17 forme l'encoignure des rues Rendon et Canal et mesure 28 pieds de face à la rue Rendon sur [illegible] pieds de profondeur.

LOEZ, VICTOR HENRY—Taxe de 1880, montant à $13 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St. Pierre, Bourgogne et Rempart, désigné comme le lot No. 16 de l'ilet No. 100, le dit lot No. 16 mesure 16 pieds de face à la rue Toulouse sur 120 pieds de profondeur.

L'HOTE, GEORGE et CELESTIN.—Taxe de 1880, montant à $9 60
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par la rue Franklin, la Promenade Carondelet et les rues Liberté et Toulouse, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 153, la dite portion de terre forme l'encoignure de la rue Franklin et de la Promenade Carondelet et mesure 46 pieds de face à la rue Franklin sur 106 pieds de profondeur.

L'HOTE, GEO et CELESTIN—Taxe de 1880, montant à $6 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Marais, St. Louis et Toulouse, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 153, le dit lot No. 14 mesure 27 pieds de face à la rue Liberté sur 83 pieds de profondeur.

L'HOTE, GEO et CELESTIN—Taxe de 1880, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Toulouse, St. Louis et Marais, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 153, le dit lot No. 15 forme l'encoignure des rues Liberté et Toulouse et mesure 25 pieds de face à la rue Liberté sur [illegible] pieds de profondeur.

L'HOTE, GEO. et CELESTIN—Taxe de 1880, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Liberté, St. Louis et Marais, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 153, le dit lot No. 16 mesure 19 pieds de face à la rue Toulouse sur 76 pieds de profondeur.

LODGE, Vve RUFUS—Taxe de 1880, montant à $14 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Roman, Ste Anne et Dumaine, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 225, le dit lot No. 21 mesure 30 pieds de face à la rue Derbigny sur 148 pieds de profondeur.

LOVE, JOSEPH—Taxe de 1880, montant à $1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par le Bayou St. Jean, les rues Genois, St. Philippe et Dumaine, désignée comme une portion de terre dans l'ilet No. 469, la dite portion de terre mesure 106 pieds de face au Bayou St. Jean sur 300 pieds de profondeur.

LOBER, Mme HANNAH—Taxe de 1880, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Dorgenois, St. Philippe et Broad désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 34[illegible], le dit lot No. 6 mesure 127 pieds de face à la rue Ursulines, sur 146 pieds de profondeur.

LUNDI, Mme P., et H. BURTIN—Taxe de 1880, montant à $2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Miro, St Pierre et la Promenade Carondelet, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Tonti sur [illegible] pieds de profondeur.

LYNCH, THOS.—Taxe de 1880, montant à $1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues St. Louis, Dorgenois, et Rocheblave, désignée comme une portion de terre dans l'ilet No. 327.

MARSTON, Mme T. S.—Taxe de 1880, montant à $16 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourbon, Bienville et Conti, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 60, le dit lot No. 15 mesure 23 pieds de face à la rue Dauphine sur 96 pieds de profondeur.

MAIER, Mme ANNA M.—Taxe de 1880, montant à $16 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane, Canal, Liberté et Franklin, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 126, le dit lot No. 11 mesure 26 pied de face à la rue Douane sur 114 pieds de profondeur.

MAUBAURET, FRANCOIS—Taxe de 1880, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Conti, Robertson et Villeré, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 184, le dit lot No. 8 mesure 28 pieds de face à la rue St. Louis sur 105 pieds de profondeur.

MARMICHE, E. J.—Taxe de 1880, montant à $12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Chartres, Quartier et Hopital, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 18, le dit lot No. 22 mesure 60 pieds de face à la rue Decatur sur 120 pieds de profondeur.

MACARTHY, D. B.—Taxe de 1880, montant à $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Dumaine et St. Philippe, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 197, le dit lot No. 12 mesure 20 pieds de face à la rue Robertson sur 62 pieds de profondeur.

MEILLEUR, MICHEL—Taxe de 1880, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Dumaine, Dorgenois et Broad, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 340, le dit lot No. 16 mesure 62 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 163 pieds de profondeur.

[illegible], JAMES A.—Taxe de 1880, montant à $10 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Orléans, Dauphine et Bourgogne, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 67; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 70 pieds de profondeur.

MERTZ, VEUVE, ET ALS.—Taxe de 1880, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rue Villeré, Marais, St. Louis et Toulouse, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 162, le dit lot No. 4 mesure 26 pieds de face à la rue Villeré sur 51 pieds de profondeur.

MEYER, VEUVE—Taxe de 1880, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Pierre, Orléans, Prieur et Johnson désigné comme le lot No. 3 A de l'ilet No. 252, le dit lot No. 3 A mesure 33 pieds de face à la rue St. Pierre sur 57 pieds de profondeur.

MEYER, VEUVE—Taxe de 1880, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, St. Pierre, Prieur et Johnson, désigné comme lot No. 2 A de l'ilet No. 252, le dit lot No. 2 A mesure 33 pieds de face à la rue Orléans sur 57 pieds de profondeur.

MERLET, EMILE—Taxe de 1880, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Rocheblave et Dorgenois désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 322, le dit lot No. 6 mesure 37 pieds de face à la rue Dumaine sur 115 pieds de profondeur.

MILLAUDON, Mme J. H.—Taxe de 1880, montant à $18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Remparts et Bourgogne, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 96, le dit lot No. 5 mesure 71 pieds de face à la rue Bienville sur 1[illegible]9 pieds de profondeur.

MILLER, JOHN C.—Taxe de 1880, montant à $1 50
Trois certain lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Napoleon, Alexandre et Canal, désigné comme lots Nos. 15, 16 et 17 de l'ilet No. 579, les dits lots Nos. 15, 16 et 17 forment l'encoignure des rues Napoléon et Douane et mesurent 94 pieds de face à la rue Na[illegible] sur 214 pieds de profondeur.

MILLER, JOHN L.—Taxe de 1880, montant à 25c
Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Douane, Virginia, Helena et Canal, désignés comme 3 lots de l'ilet No. 629, les dits 3 lots mesurent 90 pieds de face à la rue Douane sur 108 pieds de profondeur.

MACARTY, D. B.—Taxe de 1880, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St. Pierre, Dorgenois et Broad, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 337, le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Toulouse sur 100 pieds de profondeur.

MACARTY, D. B.—Taxe de 1880, montant à $4 80
Deux certaines portions de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situées dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Orléans, Ste. Anne et White désignées comme 2 portions de l'ilet No. 357, une des portions forme l'encoignure des rues Broad et Orléans et l'autre portion forme l'encoignure des rues Broad et Ste. Anne et mesurent, ensemble, 174 pieds de face à la rue Broad sur 217 pieds de profondeur.

MACARTY, D. B.—Taxe de 1880, montant à $10 20
Quatorze certains lots et une portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Septième, Live Oak et Bellechasse, désignés comme 14 lots et une portion de l'ilet No. 350, les dits 14 lots et la dite portion mesurent 74 pieds de face à la [illegible] sur 124 pieds de profondeur.

MAILLOT, Mme A.—Taxe de 1880, montant à ....[illegible]
Un certain petit triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin de la Metairie, les rues Antoine et St. Louis désigné comme un petit triangle de l'ilet No 643.

MARTIN, VEUVE P.—Taxe de 1880, montant à $4 20
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Liberté, Ursulines et St. Philippe, désignée comme partie du lot No 10 de l'ilet No. 146, la dite partie du lot No. 10 mesure 24 pieds de face à la rue Marais sur [illegible] pieds de profondeur.

MACIAS, VEUVE E. P.—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Jean Washington, White et Dupre, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 379, le dit lot No. 1 mesure 32 pieds 1 pouces de face à la rue St. Jean sur 128 pieds de profondeur.

MERCIER, DR. ARMAND—Taxe de 1880, montant à $24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane, Bienville, Bourbon et Dauphine, désigné comme lot No. 29 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 29 mesure 25 pieds de face à la rue Douane sur 60 pieds de profondeur.

MALNE, LUCIEN—Taxe de 1880, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Claiborne, Bienville et Conti, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 244, le dit lot No. 20 mesure 25 pieds de face à la rue Derbigny sur 128 pieds de profondeur.

MAUBERRET, AMEDEE—Taxe de 1880, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Johnson, Galvez et Conti, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 272, le dit lot No. 17 forme l'encoignure des rues St. Louis et Johnson, et mesure 30 pieds de face à la rue St. Louis sur 108 pieds de profondeur.

MARTHE, CATHERINE et SOPHIA—Taxe de 1880, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, Bienville, Broad et Dorgenois, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 335, le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds de profondeur.

MASSICOT, JULES A.—Taxe de 1880, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, White, Dupré et le Canal Carondelet, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 36[illegible], le dit lot No. 18 forme l'encoignure des rues Conti et White et mesure 31 pieds de face à la rue Conti sur 115 pieds de profondeur.

MARCUSSY, VEUVE JOSEPH—Taxe de 1880, montant à $5 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Bienville, les rues Conti, Salcedo et Gayoso, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 400, les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent 64 pieds de face à l'avenue Bienville sur 102 pieds de profondeur.

MOORE, Vve. M. et C. RIBEL—Taxe de 1880, montant à $6 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Philippe, Ursulines, Robertson et Villeré désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 177, le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue St. Philippe sur 30 pieds de profondeur.

MORANT, CHAS.—Taxe de 1880, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Ursulines et le chemin du Bayou, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 199, le dit lot No. 6 mesure 16 pieds de face à la rue Robertson sur 100 pieds de profondeur.

MOORE, SUCCESSION de W.—Taxe de 1880, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Hopital, Dorgenois et Quartier, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. 319, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Rocheblave et Hopital et mesure 20 pieds de face à la rue Rocheblave sur 100 pieds de profondeur.

MUR, CARL—Taxe de 1880, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, Salomon, St. Pierre et Toulouse, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 553.

MURPHY, VEUVE ALONZO—Taxe de 1880, montant à $48 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, St. Louis et Conti, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 6 mesure [illegible] pieds de face à la rue Royale sur [illegible] pieds de profondeur.

MURPHY, VEUVE A.—Taxe de 1880, montant à ....$9 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Quartier, Esplanade, Bourgogne et Dauphine, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 21, le dit lot No. 15 mesure 45 pieds de face à la rue Quartier sur 80 pieds de profondeur.

MOSES, Mme CECELIA—Taxe de 1880, montant à ....$18 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Marais, Conti et Bienville, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 155, le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Liberté sur 111 pieds de profondeur.

MOSES, Mme CECELIA—Taxe de 1880, montant à $15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hopital, Quartier, Dauphine et Bourgogne, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 42, le dit lot No. 20 mesure 18 pieds de face à la rue Hopital sur 118 pieds de profondeur.

MORGAN, Mlle VIRGINIA—Taxe de 1880, montant à 25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Murat, Olympia et Conti, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 594, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues St. Louis et Murat et mesure 40 pieds de face à la rue St. Louis sur 111 pieds de profondeur.

MORGAN, Mlle VIRGINIA—Taxe de 1880, montant à ....$1 [illegible]
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Olympia, Murat et Conti, désignés comme lots Nos. 4 à 10 de l'ilet No. 594, les dits lots Nos. 4 à 10 forment l'encoignure des rues St. Louis et Olympia et mesurent 210 pieds de face à la rue St. Louis sur 111 pieds de profondeur.

MORGAN, Mme JOHN B.—Taxe de 1880, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, St. Pierre, Dorgenois et Broad, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 336, le dit lot No. 8 mesure 31 pieds de face à la rue Orléans, traversant à la rue St. Pierre, sur 116 pieds de profondeur.

MORGAN, Mme JOHN B.—Taxe de 1880, montant à ....$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, St. Pierre, Dorgenois et Broad, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 336, le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face à la rue Orléans sur [illegible] pieds 6 pouces de profondeur.

MOREL, Mme S.—Taxe de 1880, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Ste. Anne, Dumaine et Broad, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 340, le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues White et Ste. Anne et mesure 100 pieds de face à la rue White sur 178 pieds de profondeur.

MOREL, C.—Taxe de 1880, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Toulouse, la Promenade Carondelet et la rue White, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 360, le dit lot No. 2 forme l'encoignure des rues Broad et Toulouse et mesure 60 pieds de face à la rue Broad sur 82 pieds de profondeur.

MOREL, CHRIST.—Taxe de 1880, montant à $9 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par la rive Gauche du Bayou St Jean, la rue St. Philippe, chemin de la Metairie et la rue Ursulines, désignée comme une portion de terre dans l'ilet No. 468, la dite portion de terre mesure 13[illegible] pieds de face à la rive Gauche du Bayou St. Jean sur 500 pieds de profondeur.

MOREL, CHRIST.—Taxe de 1880, montant à $3 60
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par la rive Gauche du Bayou St. Jean la rue St. Philippe chemin de la Metairie, et la rue Ursulines, désignée comme une portion de terre dans l'ilet No. 468, la dite portion de terre mesure 116 pieds de face à la rive Gauche du Bayou St. Jean sur 240 pieds de profondeur.

MORGAN, ADELE—Taxe de 1880, montant à $1 20
Quatre certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Dumaine, Gayoso, et Salcedo, désignés comme 4 lots de terre, de l'ilet No. 408.

MUSGROVE, Mme R. G.—Taxe de 1880, montant à ....$12 [illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par la Route St. Jean, les rues Esplanade, Lopez et l'Avenue Washington, désignée comme une portion de terre dans l'ilet No. 436, la dite portion de terre mesure [illegible] pieds de face à la Route St. Jean sur [illegible] pieds de profondeur.

McLEAN, Mme W. F.—Taxe de 1880, montant à $2 40
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Douane, Bienville et Rocheblave, désignée comme une portion de terre dans l'ilet No. [illegible], la dite portion de terre mesure [illegible] pieds de face à la rue Dorgenois sur 104 pieds de profondeur.

McINTYRE, Vve. JOHN—Taxe de 1880, montant à ....$6 [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Tonti et Miro, désignés comme les lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 300, les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent, chacun, 25 pieds de face à la rue du Canal sur 114 pieds de profondeur.

McCONNELL, JAMES.—Taxe de 1880, montant à $1 20
Quatre certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rendon, Lopez, St. Jean et l'Avenue Washington, désignés comme lots Nos. 11, 12, 13 et 14 de l'ilet No. 435, les dits lots Nos. 11 à 14 mesurent, chacun, 32 pieds de face à la rue Rendon sur 180 pieds de profondeur.

McCONNELL, JAMES—Taxe de 1880, montant à $2 40
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Jean, Lopez, Rendon et Washington, désignés comme lots No. 21 à 28 de l'ilet No. 435, les dits lots Nos. 21 à 28 forment l'encoignure des rues St. Jean et Lopez, et mesurent chaque, 30 pieds de face à la rue St. Jean sur 127 pieds de profondeur; les lots 25 à 28 mesurent 142 pieds de face à la rue Lopez sur 127 pieds de profondeur.

McCONNELL, JAMES—Taxe de 1880, montant à 60c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par la rue Rendon, les Avenue Hagan et Washington, et les rues Ursulines et St. Philippe, désignés comme lots Nos. 25 à 28 de l'ilet No. 441.

NEWHOUSER, HENRY—Taxe de 1880, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Pierre, Roman, Prieur et Orléans, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues St. Pierre et Roman, et mesure 47 pieds de face à la rue St. Pierre sur 87 pieds de profondeur.

NORCROSS, GEO. C.—Taxe de 1880, montant à $9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Liberté et Franklin, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 16 mesure 41 pieds de face à la rue Bienville sur 87 pieds de profondeur.

NORCROSS, GEORGE C.—Taxe de 1880, montant à $16 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Conti, Liberté et Bienville, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 155, le dit lot No. 12 mesure 23 pieds de face à la rue Marais sur 112 pieds de profondeur.

NORCROSS, GEORGE—Taxe de 1880, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Royale, Ursulines et St. Philippe, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 13 mesure 22 pieds de face à la rue Bourbon, sur 120 pieds de profondeur.

OLLIE, LEON—Taxe de 1880, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane, Canal, Broad et Dorgenois, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Douane sur 106 pieds de profondeur.

ASILE des ORPHELINS—Taxe de 1880, montant à $3 30
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin de la Metairie, rive gauche du Bayou St. Jean, et les rues St. Philippe et Ursulines, désignée comme une portion de terre, dans l'ilet No. 468, la dite portion de terre mesure 45 pieds de face au Chemin de la Metairie sur 1,500 pieds de profondeur.

OBERLE, CHARLES—Taxe de 1880, montant à $3 60
Une partie de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Miro, Conti et l'Avenue Bienville, désignée comme partie du fond des lots Nos. 15 et 16 de l'ilet No. 301, la dite partie des lots Nos. 15 et 16 mesure 26 pieds de face à la rue Tonti sur 54 pieds de profondeur.

OTTO, Vve. AUG. C.—Taxe de 1880, montant à $3 60
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Rocheblave et Tonti, désigné comme le lot No. 24 de l'ilet No. 305, le dit lot No. 24 mesure 25 pieds de face à la rue Bienville sur 108 pieds de profondeur.

OTTO, Vve AUG. C.—Taxe de 1880, montant à $4 50
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Douane, Rocheblave et Bienville, désigné comme lot No. 27 de l'ilet No. —, le dit lot No. 27 mesure 24 pieds de face à la rue Tonti sur 148 pieds de profondeur.

PLAUCHE, B. O.—Taxe de 1880, montant à $3 00
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane, St. David, Salomon, et l'Avenue Bienville, désignés comme 10 lots de terre, dans l'ilet No. 567, les dits 10 lots de terre forment l'encoignure des rues Douane et St. David, et mesurent 270 pieds de face à la rue Douane sur 239 pieds de profondeur.

PASCAL, FRANCIS—Taxe de 1880, montant à $3 60
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Dumaine et St. Philippe, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 197, le dit lot No. 9 mesure 20 pieds de face à la rue Robertson sur 64 pieds de profondeur.

PASCAL, L. A.—Taxe de 1880, montant à $7 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Derbigny, St. Philippe et Ursulines, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 227, le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Roman sur 140 pieds de profondeur.

PASCAL, L. A.—Taxe de 1880, montant à $10 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, St. Philippe, Derbigny et Ursulines désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 227, le dit lot No. 16 forme l'encoignure des rues Roman et St. Philippe, et mesure 30 pieds de face à la rue St. Philippe sur 90 pieds de profondeur.

Le dit jour de vente, je vendrai telle portion de chacune de la dite propriété spécifiée, selon la désignation qu'en fera chaque débiteur et dans le cas qu'il ne désignerait pas de propriété suffisante, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre partie de la dite propriété spécifiée, de n'importe quel débiteur, à quelqu'enchérisseur que ce soit, pour le montant des taxes, intérêts et frais dus par le dit débiteur. La vente sera faite sans estimation pour du comptant en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue sera rachetable à quelque temps que ce soit pendant le cours d'une année en remboursant le prix donné avec vingt pour cent et les frais ajoutés.

P. L. BOUNY,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Inférieur, Paroisse d'Orléans.

Ventes pour Taxes d'Etat, de proprietes Foncieres.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES —PAROISSE D'ORLEANS, PREMIER DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le 15ème jour de septembre, A. D. 1883, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dues, à l'Etat de la Louisiane et de la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes assessées dans l'année 1880, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de Décembre, 1880, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.